

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 66/35/SPCG accordant la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti (lot 511. T.F. 647)

n° 66/35/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1966

Date de publication
25 décembre 1996

Date du numéro
1 mai 1966

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive, à MM. Mohamed Djama et Houssein Youssouf, commerçants, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 1.217 mètres carrés, sise à Djibouti, boulevard de la République (lot n° 511) et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 647.